

Entretien avec Johanna Bundi Ryser et Stefan Aegerter →

## Quo vadis – Concept général de formation

Le CGF, le nouveau Concept général de formation, a été réformé en collaboration avec les commandantes et commandants. Vous apprendrez ce que cela implique pour les membres de la FSFP, et pourquoi les formations initiales et continues contribuent à l'attractivité du métier de policier, en lisant l'interview avec le directeur de l'ISP et la présidente de la FSFP.

Interview : Alexia Hungerbühler ; photos : mad



Interview

**Stefan, explique-nous, je te prie, ce que recouvre le nouveau CGF, c'est-à-dire le nouveau Concept général de formation, ou ce qui a changé par rapport au précédent CGF de 2020.**

**Stefan Aegerter :** Avec le CGF 2020, il s'agissait de la réforme de la formation initiale sur deux ans. Il s'agit maintenant d'une représentation globale de carrière continue de cadre et/ou de spécialiste, selon la devise «pas de diplôme sans perspectives». Une attention particulière est accordée à l'intégration dans toute la Suisse d'un choix d'offres d'une formation policière dans le système de formation dual de la Suisse, un système qui a fait ses preuves. En outre, nous souhaitons garantir une grande modularité des offres de formation avec prise en compte garantie et transmissible (ECTS). Nous n'allons pas académiser la formation continue de la police. Par ailleurs, le concept contribue à ce que l'attractivité des corps de police en tant qu'employeurs soit maintenue. C'est un facteur important si l'on considère la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui règne actuellement.

**Quelles ont été les motivations de ce nouveau CGF et d'où est venu le mandat ?**

**Stefan Aegerter :** La CCDJP était déjà mandataire pour la réforme de la formation de base. Celle-ci est un succès et il s'agit maintenant de mettre en place au niveau national un système de formation continue uniforme et modulaire pour les carrières de cadres et de spécialistes. Elles doivent offrir à l'ensemble des collaborateurs la possibilité d'apporter leurs compétences et talents les plus divers tout en garantissant qu'ils seront reconnus.

**Quel rôle la FSFP a-t-elle joué dans ce cas et de quelle façon a-t-elle soutenu le projet ?**

**Johanna Bundi Ryser :** En tant que fédération professionnelle des policières et policiers, la FSFP soutient l'Institut Suisse de Police (ISP), car les formations initiales et continues dans le domaine professionnel sont des thèmes essentiels dans notre Fédération. Le quotidien policier est soumis à des changements constants et présente des exigences toujours plus complexes et élevées en termes d'exercice de la profession. Il est dans l'intérêt de la Fédération que les collègues aient la possibilité d'élargir leurs compétences et leur professionnalisme grâce à une formation continue innovante et axée sur l'avenir, notamment avec le CGF.

La FSFP a apporté et défendu son expérience et ses connaissances dans le cadre du projet ainsi que les besoins des membres. La FSFP est représentée au sein d'un grand nombre d'organes de décision, ce qui assure un bon échange et une collaboration fructueuse avec l'ISP.



**Stefan Aegerter :** Je le confirme : du côté de la Fédération, les votes de la FSFP pour les policières et les policiers sont toujours représentés de façon claire et sans équivoque. Les points de vue sont rapportés sans filtre.

**Pourquoi la formation continue est-elle si importante, surtout aujourd'hui, après la formation initiale normale des policières et des policiers ?**

**Stefan Aegerter :** À l'image de la plupart des autres domaines professionnels, le travail policier ne cesse d'évoluer. Je constate actuellement une dynamique importante. Les corps de police suisses doivent adapter leur façon de travailler aux conditions sociétales et technologiques qui évoluent. Les compétences numériques, la communication interculturelle et le savoir-faire psychologique sont au même niveau que les compétences policières traditionnelles. Ne pas reconnaître cela, c'est se mettre à l'écart. Toutefois, nous devons faire la différence entre les effets d'annonce et tendances et les changements effectivement nécessaires dans le système.

Le fondement d'un travail de police efficace repose sur la formation initiale et continue permanente des personnels. Nous devons donner à nos collègues les moyens de gérer ces exigences de façon constructive et de préparer leurs équipes à cette situation. Les changements d'ordre social et démographique dans notre société entrent également en ligne de compte. L'enquête auprès des membres de la FSFP sur l'attractivité du métier de policier et l'analyse sur l'avenir du CGF l'ont démontré : les conditions-cadres, comme le travail à temps partiel, la garde d'enfants, un surcroît d'estime et une bonne culture de l'erreur, sont incontournables. Concilier toutes ces exigences représente un défi pour bien des dirigeants, et même une montagne pour certains. Il s'agit de créer, ou de préserver, un environnement de travail offrant à nos salariés les capacités, l'évolution et la promotion nécessaires à une qualification optimale et, en même temps d'agir pour qu'ils ne voient aucune raison de quitter le système de la police.

Du point de vue de la Fédération, je puis ajouter que l'uniformisation de la formation initiale et continue représente une valeur ajoutée. Grâce à une formation continue harmonisée, il est par exemple plus facile de changer de corps de police et de créer un environnement de travail à la fois nouveau et varié. Cela motive les collègues à suivre une formation.

Par ailleurs, nous accordons une grande importance à l'avenir du métier de policier dans l'optique d'avoir une police moderne et compétitive. Les policiers et les policières doivent se sentir valorisés et garder la motivation pour exercer ce beau métier.

**Les corps de police ne courent-ils pas le risque qu'une fois leur formation continue terminée, les participants obtiennent un job dans le secteur privé avec un salaire plus élevé ?**

**Stefan Aegerter :** Je suis convaincu que la grande majorité des collègues ne quitteront jamais « leur » police. Toutefois, en tant que décideurs, nous ne devons jamais considérer cela comme allant de soi. Je me félicite que les corps de police investissent beaucoup dans des mesures adéquates. Au sein de l'institution qu'est la « police », l'être humain doit toujours occuper la première place. Cette conviction fait sens, et pas que pour les jeunes policières et policiers.

Avec le CGF, nous voulons renforcer la résilience de la police en tant qu'institution. La population suisse a une grande confiance dans sa police. Ceci est justifié, et je souhaite que les Suisses disent toujours « oui » à « leur » police.

**Du point de vue de la Fédération, qu'est-ce que le CGF apporte aux collègues ?**

**Johanna Bundi Ryser :** Je suis convaincue que le Concept est une motivation forte pour rester dans la profession. Des possibilités variées sont offertes à nos membres pour continuer à se former de façon optimale. Ils peuvent élargir leur savoir-faire et acquérir des compétences pertinentes. C'est une chance immense.

**Comment êtes-vous parvenu à concilier tous les intérêts des corps de police ? Mot d'ordre : fédéralisme ?**

**Stefan Aegerter :** En tant que responsable du projet CGF 2020, j'ai ressenti beaucoup de respect au début tout en étant sceptique. Aujourd'hui, je peux dire que cela n'était absolument pas justifié. J'ai appris à connaître et à apprécier le fédéralisme sous toutes ses facettes. Nous avons réuni autour d'une même table tous les signataires du Concordat, écoles de police, fonctions et régions linguistiques. Nous avons été à l'écoute et défini des rôles clairs. Nous avons donné une voix à chaque corps et établi ensemble la procédure. L'objectif n'a jamais été ce que veut l'ISP, mais ce qu'implique la pratique et ce que la base considère comme faisable. Nous n'avons fait que « diriger les débats ». Je pense que c'est là

une des clés de la réussite. Les commandants ont toujours été intégrés dans les étapes clés et ont pu ajuster et adapter. Nous avons réussi à faire de personnes sceptiques nos partenaires et, finalement, nos partisans. C'est certainement là un facteur de la confiance qui nous anime actuellement pour la poursuite du projet. Pour la première fois dans l'histoire, Fedpol, la police des transports des CFF, la police militaire et l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières participent à l'élaboration de la réforme de la formation au commandement de la police, de concert avec les corps de police. Cela aurait été impensable il y a encore quelques années.

**Johanna Bundi Ryser :** Nous-mêmes constatons un changement positif au sein des corps de police. Il souffle comme un vent frais. Tous ont compris qu'il fallait travailler ensemble, car ainsi, il est possible d'optimiser en permanence les pratiques de formation, au sens des « bonnes pratiques ».

**Que doivent faire les collègues qui souhaitent suivre une formation continue, mais que celle-ci n'est pas accordée ?**

**Johanna Bundi Ryser :** Je leur recommande d'en discuter avec leurs supérieurs et d'indiquer les raisons pour lesquelles une formation continue est nécessaire. Si elle est refusée pour des raisons financières, c'est à déplorer. En matière de formation initiale et continue, il ne devrait pas être question d'économies, car en fin de compte, cette formation s'avère être un précieux investissement pour l'employeur. Par ailleurs, elle contribue au développement professionnel et personnel des collaborateurs et augmente l'attractivité du métier de policier.

**Quel est l'écho rencontré jusqu'à présent par le CGF ? Les corps de police et la CCDJP sont-ils satisfaits ?**

**Stefan Aegerter :** J'informe régulièrement au sein de ces instances, où je reçois un retour direct. Je mène de nombreux entretiens personnels pour prendre la température. L'orientation est bonne.



## Johanna Bundi Ryser

Johanna Bundi Ryser est présidente de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police, la FSFP, depuis 2016. À ce titre, elle représente aussi la FSFP au Conseil de fondation de l'Institut Suisse de Police et siège également dans diverses autres instances nationales. Johanna Bundi Ryser a terminé l'école de police de la Police cantonale des Grisons en 1991 et a travaillé ensuite comme policière à différents postes, aussi bien dans le domaine de la sécurité que dans celui de la police judiciaire. En 1999, elle est entrée à l'Office fédéral de la police fedpol à Berne, auprès de la Police judiciaire fédérale.



## Stefan Aegerter

Stefan Aegerter est membre de la direction de l'ISP depuis 2016 et directeur depuis janvier 2022. Études à l'Académie militaire de l'EPF de Zurich et à l'Université de Berne. En sa qualité de directeur de l'ISP, il est notamment membre CCPCS et président de l'OrTra Police. Stefan Aegerter siège au conseil d'administration de l'Académie de police d'Europe centrale et de l'Association of the European Police Colleges. D'un point de vue militaire, il est affecté en tant que colonel à l'État-major du gouvernement fédéral.

**Maintenant, comment l'ISP procède-t-il pour faire connaître le CGF ?**

**Stefan Aegerter :** En tant que membre de la CCPCS, je profite de chaque occasion pour placer des messages personnels. J'apprécie beaucoup le degré d'intérêt des instances et des commissions. En outre, l'ISP envoie tous les trimestres une newsletter faisant état du projet. Par ailleurs, j'essaie d'intégrer le CGF dans mes exposés. Enfin, nous rencontrerons en 2025 les signataires du Concordat de police, comme cela fut le cas avec le CGF 2020, afin de présenter les produits concrets du projet. Toutefois, les meilleurs diffuseurs et diffuseuses restent les représentantes et représentants des groupes de travail. Je tiens à les remercier personnellement et à leur exprimer mon respect pour leur engagement.

**Quelle est la contribution de la FSFP pour faire connaître le CGF ?**

**Johanna Bundi Ryser :** En premier lieu, c'est à l'ISP que revient la mission de mettre en avant le CGF. La FSFP apportera son soutien en informant sur l'état d'avancement. Nous écrivons à ce sujet dans le rapport de législature, dans notre journal fédératif *police*, ainsi que par le biais de déclarations personnelles auprès des médias. Par ailleurs, nous informons nos organes comme le Comité Central et les délégués. N'oublions pas les échanges réguliers avec nos partenaires politiques pour la mise à disposition des moyens financiers correspondants.

**Stefan Aegerter :** Je vois les choses de la même façon. C'est pourquoi je remercie également la rédaction de *police* pour l'interview. ←